

# Mobilité durable

## Exemple de bonnes pratiques

Démarches et outils de management de la mobilité en région Nord-Pas de Calais

### Le covoiturage, une solution efficace en périurbain ?

- Transports et Mobilité
- Nord-Pas de Calais



#### Organismes

Groupe AUCHAN  
POCHECO

#### Partenaires

ADEME direction régionale Nord-Pas  
de Calais  
Conseil Régional Nord-Pas de Calais

#### Date de mise en œuvre :

Auchan : 2008  
Pocheco : 2008



#### Pourquoi agir ?

Le covoiturage est l'utilisation commune d'un véhicule par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs passagers, dans le but d'effectuer tout ou partie d'un trajet commun.

Son développement est lié au fait qu'il existe des espaces temps et géographiques, que l'offre des transports publics ne pourra jamais satisfaire avec des moyens lourds et structurants.

Ainsi, les initiatives de covoiturage cherchent à satisfaire les **déplacements des actifs vivant ou travaillant dans des zones peu denses (particulièrement en périurbain), ou aux horaires atypiques.**

Cette nouvelle pratique est fondée sur des valeurs d'entraide et de convivialité. Il s'agit avant tout de confiance entre partenaires, mais aussi vis-à-vis d'un employeur, qui en ferait la promotion.

C'est une nouvelle approche de l'utilisation de la voiture particulière que propose le covoiturage et donc un travail sur les comportements quotidiens.

Le premier enjeu se situe dans l'accompagnement des individus qui doivent faire évoluer leur perception de **propriété de la voiture**, vers une perception de **consommation partagée** de leur véhicule.

Le deuxième enjeu est lié au fait que de nombreux sites de mise en relation se sont développés sur les territoires. Cette prolifération peu lisible pour les utilisateurs potentiels, présente le risque d'un **éparpillement** et de fait d'un **désintérêt** du public devant la segmentation de l'offre.

Même si le covoiturage reste une affaire privée, il est temps de trouver la **bonne échelle** dans sa gestion collective et les outils d'une mutualisation qui en garantiront la performance.

#### Le covoiturage en région Nord-Pas de Calais

Sur la base de l'enquête mobilité 2012\*, on considère qu'en Nord-Pas-de-Calais, une cinquantaine d'initiatives existent, dont certaines dans une logique de mutualisation (notamment pour les zones d'activité).

On assiste sur le territoire au développement de plateformes collectives de covoiturage auxquelles les entreprises peuvent adhérer pour leurs salariés. Ces outils de covoiturage sont proposés à des échelons territoriaux et sont portés par des structures comme la CCI Grand Lille, le SMT Artois Gohelle ou encore Transpole.

\* Enquête réalisée dans le cadre de l'étude « Etat de l'art et capitalisation des démarches et des outils de management de la mobilité en Nord-Pas de Calais »

## Les enseignements

Différentes formes de covoiturage cohabitent: **Spontané**, il concerne les personnes qui s'organisent entre elles sur la base d'une entente mutuelle. On le rencontre dans les établissements à faibles effectifs. **Organisé**, une structure (association, entreprise,...) propose la mise en relation par l'intermédiaire d'une plate-forme internet dédiée. Ces services sont souvent accessibles en logique de communautés. Il s'agit d'organiser l'accès privatif des usagers soit d'un même établissement, soit de plusieurs entreprises dans une zone d'activités. **Dynamique**, il fournit une offre quasi en temps réel et permet une réactivité intéressante en cas de défaillance du partenaire.

Mais les services en ligne ne suffisent pas. Des **actions de communication** sont mises en place pour conseiller sur les aspects financiers, fiscaux ou assurance, via les réseaux sociaux, des campagnes d'affichage, des mailings, ... Des **animations et des événementiels** comme par exemple, la distribution de dépliants à l'entrée des parkings, l'organisation de déjeuners pour mettre en contact direct les covoitureurs ...

Pour aider les salariés à franchir le pas des **actions incitatives** comme le lavage des véhicules, la garantie de retour, la distributions de « bons cadeaux » ou encore des places de stationnement réservées et situées à proximité des entrées des sites, permettront de mobiliser et de fidéliser.

Enfin de plus en plus souvent les **transactions financières entre covoitureurs**, sont accompagnées soit par les gestionnaires de plateformes, soit par les employeurs eux-mêmes.

## Les bonnes pratiques

### Groupe Auchan - Villeneuve d'Ascq

« En 2008, pour éviter l'engorgement suite au regroupement de plusieurs sites, nous avons décidé de lancer une démarche de gestion de la mobilité de nos collaborateurs. La réalisation d'une enquête nous a permis de constater que le covoiturage présentait un réel intérêt pour la majorité des salariés.

Un portail intranet de mise en relation performant a été créé.

Pour mobiliser le plus grand nombre de salariés, nous avons réalisé des réunions d'information pour insister sur le fait que cette démarche est un **acte sociétal** et que **chacun a un rôle à jouer dans le désengorgement des routes**. Par la suite, des campagnes d'information ont été mises en place (mailing, affichage). Le résultat est très satisfaisant puisque près de 250 salariés covoiturent. Nos objectifs de départ ont été largement atteints.

Pour une plus forte mobilisation, l'expérience a montré qu'un **système incitatif** devait être mis en place. Nous avons donc créé des places de stationnement réservées, ainsi que le lavage extérieur des véhicules des covoitureurs tous les 6 mois.

Les retours montrent que le covoiturage procure aux salariés **moins de stress et plus de convivialité**. »

### Pocheco - Forest-sur-Marque

« Le bilan carbone de l'entreprise a été réalisé en 2008. Il donne lieu à une enquête sur la mobilité, sans pour autant que la démarche soit un PDE. Les résultats démontrent que le covoiturage est pratiqué régulièrement pour les déplacements domicile-travail. En effet 80% des salariés travaillent en atelier et en horaires décalés. La desserte en transports en commun de l'entreprise étant limitée, **les salariés ont décidé d'eux-mêmes**, de s'organiser pour former des équipages.

Cette pratique n'a pas été impulsée ni gérée par l'entreprise. Elle émane d'une réelle **volonté des salariés** de limiter l'usage de la voiture individuelle tout en se déplaçant de manière conviviale. Ce covoiturage s'est développé grâce à une **organisation spontanée**, par le **bouche à oreille**. En 2011, **50%** des salariés travaillant en atelier covoiturent. On note aujourd'hui une légère baisse due au renouvellement des effectifs. Une nouvelle enquête déplacements est en cours. Elle donne l'occasion d'informer les nouveaux arrivants sur la démarche et de leur présenter des covoitureurs potentiels. Lors des briefings du lundi avant les prises de poste, le sujet du covoiturage est abordé. C'est aussi l'occasion de **communiquer** et de faire le point sur cet engagement écocitoyen ».

#### Pour aller plus loin

Etude LMCU 2010, Etude ADEME 2009

Sites de covoiturage existant

Transpole, SMT Artois Gohelle, CUD, SITURV

#### Contact

- **Véronique Gaucher, Directrice des Services Généraux, Auchan**  
[vgoucher@auchan.fr](mailto:vgoucher@auchan.fr)
- **Kévin Franco, Responsable éco-conception, Pocheco**  
[kevin.franco@pocheco.com](mailto:kevin.franco@pocheco.com)